

REPUBLIQUE FRANÇAISE

NOUVELLE-CALEDONIE



**SYNDICAT MIXTE DE
TRANSPORT INTERURBAIN**

COMITE SYNDICAL

N° 2025-009/SMTI

du 17 mars 2025.



DELIBERATION

relative au vote du budget supplémentaire 2025 du Syndicat Mixte de Transport Interurbain

Le comité syndical du syndicat mixte de transport interurbain,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, notamment l'article 54 ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, notamment l'article 9 ;

Vu l'arrêté du Haut-commissariat n° 280/DIRAG/SAJ du 5 mars 2009 autorisant la création du syndicat mixte dénommé « syndicat mixte de transport interurbain de Nouvelle-Calédonie » ;

Vu la délibération n°2024-045/SMTI du 20 décembre 2024 adoptant le budget primitif du Syndicat Mixte de Transport Interurbain pour l'année 2025 ;

Vu la délibération n°2025-007/SMTI du 17 mars 2025 relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2024 du Syndicat Mixte de Transport Interurbain

Vu la délibération n°2025-008/SMTI du 17 mars 2025 relative à la création d'une autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement du budget du Syndicat Mixte de Transport Interurbain;

Vu les statuts du syndicat mixte de transport interurbain ;

Vu le rapport de présentation n° 2025-009/SMTI au Comité Syndical,

A adopté les dispositions dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Le comité syndical approuve le budget supplémentaire 2025 du syndicat mixte de transport interurbain.

Article 2 : Le budget supplémentaire de l'exercice 2025 est arrêté à la somme de cent quatre-vingt-douze millions cinq cent cinquante-sept mille six cent quatre-vingt-dix-sept (192.557.697) Frs CFP, de la manière suivante :

(En Frs CFP)

EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'exploitation proposés au vote du présent budget supplémentaire	32 705 535	-20 770 000
	+	+
002 Résultat d'exploitation reporté à la clôture du compte administratif		53 475 535
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	32 705 535	32 705 535
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement proposé au vote du présent budget supplémentaire (y compris les comptes 1064 et 1068,)	147 510 248	8 997 248
	+	+
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		150 854 914
Reste à réaliser	12 341 914	
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	159 852 162	159 852 162
TOTAL DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE	192 557 697	192 557 697

Article 3: La balance des comptes se présente comme suit :

• Section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chap	Libelle	BP	BS
011	Charges à caractère général	573 320 000	23 708 287
012	Charges de personnel et frais assimilés	187 000 000	-
014	Atténuations de produits	-	-
65	Autres charges de gestion courante	1 550 000	-
	Total des dépenses de gestion des services :	761 870 000	23 708 287
66	Charges financières	35 950 000	-
67	Charges exceptionnelles	39 000 000	-
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	7 150 000	-
022	Dépenses imprévues	-	-
	Total des dépenses réelles d'exploitation :	82 100 000	-
023	Virement à la section d'investissement	-	8 997 248
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	151 000 000	-
043	Opérations d'ordre intérieur à la section	-	-
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation :	151 000 000	8 997 248
TOTAL :		994 970 000	32 705 535
		+	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE :		-	-
		=	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES :		994 970 000	32 705 535

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap	Libelle	BP	BS
70	Ventes de prod. fabriqués, prest. de services	350 000 000	-
73	Impôts et taxes	-	400 000 000
74	Contribution des membres	195 400 000	-
75	Autres produits de gestion courante	400 000 000	- 400 000 000
	Total des recettes de gestion des services :	945 400 000	-
76	Produits financiers	-	-
77	Produits exceptionnels	49 570 000	- 20 770 000
78	Reprises sur provisions et dépréciations	-	-
	Total des recettes d'exploitation :	49 570 000	- 20 770 000
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	-	-
043	Opérations d'ordre intérieur à la section	-	-
	Total recettes d'ordre d'exploitation :	-	-
TOTAL :		994 970 000	- 20 770 000
		+	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE :		-	53 475 535
		=	=
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES :		994 970 000	32 705 535

• Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chap	Libellé	BP	BS + RAR
20	Immobilisation incorporelles	-	75 615 649
21	immobilisation corporelles	1 600 000	84 236 513
22	Immobilisation reçues en affectation	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-
	Total des dépenses d'équipement :	1 600 000	159 852 162
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	149 400 000	-
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	-	-
26	Participation et créances rattachées	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-
20	Dépenses imprévues	-	-
	Total des dépenses financières :	149 400 000	-
4581	Total des opérations pour compte de tiers :	-	-
	Total des dépenses réelles d'investissement :	-	-
40	Opérations d'ordre transfert entre sections	-	-
41	Opérations patrimoniales	-	-
	Total des dépenses d'ordre d'investissement :	-	-
TOTAL :		151 000 000	159 852 162
		+	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE :		-	-
		=	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES :		151 000 000	159 852 162

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap	Libellé	Montant	BS + RAR
13	Subvention d'équipement	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Total recettes d'équipement :	-	-
10	Dotations, fonds et réserves		
106	Réserves		
165	Dépôts et cautionnements		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Total des recettes financières :	-	-
4582	Total des opérations pour le compte de tiers :		
	Total des recettes réelles d'investissement :	-	-
021	Virement de la section d'exploitation	-	8 997 248
040	Opérations ordre transfert entre sections	151 000 000	-
041	Opérations patrimoniales		
TOTAL :		151 000 000	8 997 248
		+	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE :		-	150 854 914
		=	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES :		151 000 000	159 852 162

Article 4 : Le budget total 2025 est arrêté à la somme d'un milliard trois cent trente-huit millions cinq cent vingt-sept mille six cent quatre-vingt-dix-sept (1.338.527.697) Frs CFP dont :

- Un milliard vingt-sept millions six cent soixante-quinze mille cinq cent trente-cinq (1.027.675.535) Frs CFP en section d'exploitation,
- Trois cent dix millions huit cent cinquante-deux mille cent soixante-deux (310.852.162) Frs CFP en section d'investissement.

Article 5 : Conformément aux dispositions des articles R421-1 et R421-2 du Code de Justice Administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Nouvelle Calédonie.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 6 : Le président du comité syndical du syndicat mixte de transport interurbain et le trésorier de la trésorerie des établissements publics de Nouvelle-Calédonie, chacun en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et aux présidents des assemblées des provinces Nord et Sud, et publiée au *Journal Officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Délibéré en séance, le 17 mars 2025.

Un membre,



Thierry... GOWECHE...

Le président du comité syndical du syndicat mixte de transport interurbain,



Milakalo... TUKUMULI

La présente délibération est transmise au contrôle de la légalité le
transmise pour publication au *Journal Officiel* de la Nouvelle-Calédonie le 20/3/25.

et rendue exécutoire le 24/03/25

M. Le Directeur



L. LOMBARD



Ampliations :

- | | |
|---|---|
| • Haut-commissariat | 1 |
| • Nouvelle-Calédonie | 1 |
| • Province Nord | 1 |
| • Province Sud | 1 |
| • Trésorerie des Etablissements Publics de Nouvelle-Calédonie | 1 |
| • Archives | 3 |

Quorum :

- | | |
|-------------------------|---|
| • Membres en exercice : | 6 |
| • Membres présents : | 5 |
| • Membres représentés : | 1 |
| • Suffrages exprimés : | 6 |
| • Pour : | 6 |
| • Contre : | 0 |
| • Abstentions : | 0 |